

Lutte contre les maladies tropicales négligées (Fight against Neglected Tropical Diseases)

Le projet « Lutte contre les Maladies Tropicales Négligées » se focalise sur le contrôle et l'élimination des Maladies Tropicales Négligées (MTN) dans la région de la CEMAC. Il est mis en œuvre par l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC), basée à Yaoundé, au Cameroun. Il est financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) à travers la KfW Banque de Développement. L'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH), agit en tant que consultant technique et soutient l'OCEAC dans la mise en œuvre du projet.

Les objectifs du projet sont:

1. Soutenir/appuyer les interventions de contrôle et/ou d'élimination des MTN
2. Renforcer les capacités locales de recherche sur les MTN par l'octroi de bourses et accompagnements à des étudiants candidats au doctorat

Les pays d'intervention du projet: le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA (République Centrafricaine), le Tchad, et la Guinée Equatoriale (uniquement pour l'appui des doctorants).

Durée du projet: octobre 2017 à septembre 2021 (04 ans)

Les interventions du projet doivent se concentrer sur une ou plusieurs MTN telles que définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), compléter le financement existant et être alignées sur les plans stratégiques nationaux pertinents. Les investissements majeurs en capital ne sont pas soutenus (ex.: construction ou aménagement de bâtiments et acquisition de véhicules). Des propositions d'actions/projet de contrôle des MTN peuvent être soumises par les programmes nationaux, les organisations non gouvernementales (ONG) ou des consortiums des pays ciblées. Les propositions d'actions peuvent se concentrer sur un groupe cible spécifique (par exemple les populations déplacées), une région infranationale (y compris les régions transfrontalières), un ou plusieurs pays.

Les doctorants doivent être obligatoirement ressortissants des pays du projet, régulièrement inscrits, supervisés par un professeur qualifié d'une université des pays du projet et co-encadrés par un professeur externe (Europe, Afrique de l'Ouest, Afrique du Sud). Toutes les disciplines sont éligibles au financement; Cependant le sujet de recherche doit être en rapport direct avec le traitement, le contrôle ou l'élimination des MTN en Afrique Centrale.

Sélection des projets et des doctorants: les appels à propositions (projets d'intervention et bourses de doctorat) seront publiés, tout en indiquant les conditions et les lignes directrices spécifiques sur la manière de postuler. Les propositions éligibles seront ensuite examinées et classées par un comité d'experts indépendants. Les initiateurs de projets d'intervention et les étudiants avec leurs superviseurs seront entièrement responsables de la mise en œuvre de leurs projets selon un contrat spécifique qui sera signé avec l'OCEAC, qui en outre suivra rigoureusement la mise en œuvre du projet avec le soutien du son consultant (Swiss TPH). De plus, une réunion annuelle sera organisée par l'OCEAC afin de faire le point sur les progrès réalisés dans mise en œuvre de chaque projet financé et de réunir ensemble les coordonnateurs des projets d'intervention, les doctorants, les superviseurs et autres acteurs pertinents concernés. Par ailleurs, une « université d'été » sera offerte aux étudiants pour soutenir leur formation académique.

Dates importantes:

- Janvier – Février 2018: Sessions de consultations et d'informations dans les pays
- Mars – Avril 2018: publications du premier appel à candidature (projets d'intervention et bourses pour les doctorants) suivi de la soumission des propositions
- Mai – Juin 2018: Examen des propositions par le comité d'experts indépendants
- Juillet 2018 et au-delà: mise en œuvre des projets
- Mars – Avril 2019: publications du second appel à candidature (projets d'intervention)
- Mai – Juin 2019: Examen des propositions par le comité d'experts indépendants
- Juillet – Août 2019, 2020, 2021: premières, secondes et dernières réunions annuelles et « université d'été »